DECLARATION D’ABSENCE DE CONFLIT D’INTERETS

(A faire remplir par chacun des agents en charge de la gestion ou du contrôle du FSE ou de l’IEJ au sein de l’organisme gestionnaire.)
Je, soussigné(e) …………………..……………..………………… [nom et prénom] déclare n’avoir aucun lien ou aucune affiliation, qu’elle soit de nature personnelle ou professionnelle, qui pourrait avoir une influence réelle, potentielle ou apparente sur mon jugement ou mes actions en tant que…………….…………………………[*fonction*] au sein de l’organisme………………………………….. [*nom* de la structure].

Je déclare avoir pris connaissance de l’article 61 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l’Union qui prévoit que :

« 1. Les acteurs financiers au sens du chapitre 4 du présent titre et les autres personnes, y compris les autorités nationales à tout niveau, intervenant dans l’exécution budgétaire en gestion directe, indirecte ou partagée, y compris les actes préparatoires à celle-ci, ainsi que dans l’audit ou le contrôle, ne prennent aucune mesure à l’occasion de laquelle leurs propres intérêts pourraient être en conflit avec ceux de l’Union. Ils prennent en outre les mesures appropriées pour éviter un conflit d’intérêts dans les fonctions relevant de leur responsabilité et pour remédier aux situations qui peuvent, objectivement, être perçues comme un conflit d’intérêts.

2. Lorsqu’il existe un risque de conflit d’intérêts impliquant un agent d’une autorité nationale, la personne concernée en réfère à son supérieur hiérarchique. Lorsqu’un tel risque existe pour un agent soumis au statut, la personne concernée en réfère à l’ordonnateur délégué compétent. Le supérieur hiérarchique ou l’ordonnateur délégué compétent confirme par écrit si l’existence d’un conflit d’intérêts a été établie. Lorsque l’existence d’un conflit d’intérêts a été établie, l’autorité investie du pouvoir de nomination ou l’autorité nationale compétente veille à ce que la personne concernée cesse toutes ses activités en rapport avec la matière concernée. L’ordonnateur délégué compétent ou l’autorité nationale compétente veille à ce que toute mesure supplémentaire appropriée soit prise conformément au droit applicable.

3. Aux fins du paragraphe 1, il y a conflit d’intérêts lorsque l’exercice impartial et objectif des fonctions d’un acteur financier ou d’une autre personne, visés au paragraphe 1, est compromis pour des motifs familiaux, affectifs, d’affinité politique ou nationale, d’intérêt économique ou pour tout autre intérêt personnel direct ou indirect. »

En tant qu’agent responsabilisé sur la gestion des fonds européens, je dois faire connaitre toute obligation, tout engagement, toute relation ou tout intérêt qui pourrait constituer un conflit d’intérêts, ou qui pourrait être perçu comme tel, dans le cadre de mes activités.

Je m’engage à ne pas être potentiellement affecté par une situation de conflit d’intérêts dans le cadre des marchés publics. Le cas échéant, je m’engage à le déclarer sans délai. Je m’engage à ne pas consentir, chercher à obtenir, ou accepter, d'avantage, financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée à l'attribution d’un marché.

Si, après la signature de la présente déclaration d’absence de conflit d’intérêts, un changement survient dans les renseignements fournis, je m’engage :

- à remplir un formulaire de déclaration d’apparition d’une situation potentielle de conflit d’intérêts :
- à remplir un formulaire dès lors qu’un changement dans ma situation est de nature à mettre fin à une situation potentielle de conflit d’intérêt

- ne réaliser aucun acte de gestion du FSE relevant de ma responsabilité pour lequel je m’expose à un conflit d’intérêt;
- ne pas prendre part aux débats d’une instance lorsqu’elle se prononce sur l’attribution d’un cofinancement par le FSE/IEJ m’exposant à un conflit d’intérêt potentiel.

Signature requise Date